

# PROMENADE A TRAVERS LES RUINES ROMAINES DE LA CIRCONSCRIPTION DE TEBOURSOUK

L'une des régions de la Tunisie les plus agréables à habiter et les plus intéressantes à parcourir soit en automobile, soit à cheval, est sans aucun doute celle qui constitue la circonscription administrative actuelle de Téboursouk.

Limitée au Nord par la Medjerda, cette zone présente géographiquement une harmonieuse succession de montagnes assez élevées — telle le Gorâa (900 m.) qui prolonge l'Atlas Algérien — séparées par des plaines très fertiles.

Elle est arrosée par de nombreuses rivières qui pour la plupart ont de l'eau en toute saison ; outre la Medjerda, au Nord, nous remarquons la sinueuse Siliana au Sud, l'Oued Tessa à l'Ouest, avec son affluent l'Oued Arkou, l'Oued Thibar, l'Oued Khaled et bien d'autres.

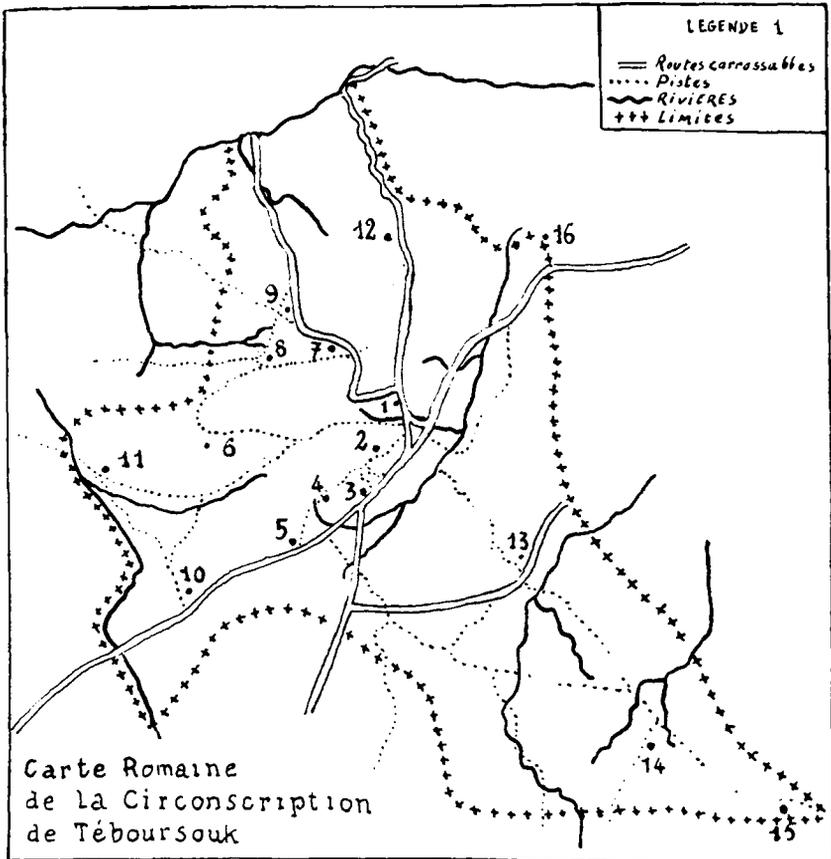
Cette configuration naturelle permet à la région de Téboursouk de jouir d'un climat tempéré ; l'air y est vif ; peu ou pas de sirocco, les fortes chaleurs sont très supportables du fait qu'elles ne durent guère ; parfois, un peu de neige en hiver ; les pluies ne sont pas très abondantes, mais très suffisantes (moyenne annuelle ordinaire de 500 m/m.) ; elles sont bien réparties et assurent des récoltes sinon très belles du moins toujours satisfaisantes ; les rendements moyens des céréales sont dans le Khaled de 15 à 20 quintaux à l'hectare pour le blé.

Ces considérations climatologiques, cette fertilité du sol, n'ont pas été sans influencer tous les peuples qui sont venus en Tunisie en conquérants et qui se sont installés pour y mener une vie sédentaire ; ils ont laissé de leur long séjour d'innombrables vestiges qui peuvent se rattacher à presque toutes les civilisations antiques : dolmens de Dougga et du Gorâa, mausolée punico-lybique de Dougga, élégantes ruines romaines et massifs édifices byzantins qui surgissent de toutes parts dans les montagnes et dans les vallées.

C'est surtout pendant la période romaine que la région a été le plus peuplée et le mieux cultivée.

Des constructions agricoles dont on retrouve encore des traces très nettes s'élevaient dans les plaines et les colons français n'ont eu qu'à s'installer sur d'anciens emplacements ; souvent il ne leur a pas

été nécessaire de forer des puits ; ils en trouvaient en parfait état de conservation, bien que datant des Romains.



1. Thubursicum. — 2. Thugga. — 3. Agbia. — 4. Aunobari. — 5. Musti. — 6. Uci Majus. — 7. Thimidum. — 8. Thigiba. — 9. Thibaris. — 10. Thacia. — 11. (Hammam Biadha). — 12. Numluli. — 13. (Kef el Azreg). — 14. (Sidi Ali el Aouam). — 15. Fornitanum. — 16. Sustri.

De nombreuses villes dont la plupart étaient relativement importantes, peuvent être dénombrées dans un rayon de moins de 40 kilomètres autour de Téboursouk. Ce Centre lui-même, auxquels certains ont voulu attribuer une étymologie arabe du fait de sa terminaison « souk », s'appelait *Thubursicum bure*. Nous avons ensuite (*Thugga*) Dougga dont le nom est sans doute comme beaucoup d'autres dans cette région, d'origine berbère : Tougga en berbère signifiant : l'herbe verte, le pâturage.

*Agbia* (Bordj Brahim) à 9 kilomètres sur la route du Kef, a été occupée également par les Byzantins qui ont élevé une forteresse encore bien conservée.

*Aunobari* (Kern el Kebch), à 14 kilomètres sur la route de Téboursouk - Le Kef.

*Musti* (Le Krib) dont une porte monumentale est encore debout.

*Uci Majus* (Douemis) dans la vallée de l'Oued Arkou et où les vestiges (forum, temples, aqueduc, porte triomphale) sont encore très visibles.

*Thimidum Bure* (Kouch Batia), bâtie sur les contreforts Nord-Est du Djebel Gorâa, légèrement au-dessus du col par lequel passe la route actuelle Téboursouk - Thibar. Sa position stratégique était appuyée par un castellum situé à 1 km. 500 au Nord, au lieu actuel de Melliti.

*Thigiba* (Djebba), sur la face Nord du Djebel Gorâa, centre d'une mine de plomb et de zinc qui était déjà exploitée du temps des Romains.

*Thibaris* (Thibar), construite à 1 km. au Sud du Centre de Thibar actuel, près de l'Oued Thibar et sur une colline dominant la plaine, ce qui permettait une défense facile.

*Thacia* (Bordj Messaoudi) à 8 km. du Krib, sur la route du Kef. (Citernes publiques, mausolée).

*Thacia*, surnommée *Montana*, était le siège, au temps de l'époque chrétienne, d'un évêché ; un Père Blanc, vicaire apostolique du Soudan, en est de nos jours l'évêque *in partibus*.

De *Thacia*, en remontant au Nord l'Oued Tessa (déformation sans aucun doute de *Thacia*), on arrive à Hammam Biadha dont les sources chaudes et sulfureuses sont préconisées contre la scrofule, le lymphatisme et les maladies de la peau ; des vestiges romains montrent que ces eaux étaient utilisées à l'époque.

C'est enfin *Numluli* (*Matria*), située à 8 km. au Nord de Téboursouk, sur l'ancienne voie romaine de *Thubursicum bure* (Téboursouk) à *Vaga* (Béja).

Dans la région de *Gafour*, il existait deux Centres importants dont les noms romains n'ont pu être retrouvés et qui ne sont connus que sous leurs nouveaux noms arabes : (*Kef el Azreg*) et (*Sidi Ali el Haouami*).

Un troisième Centre a cependant laissé un nom, c'est *Fornitanum* (*Fourna*), situé à la pointe Sud-Est de la Circonscription.

La plupart des Villes ou des Centres que j'ai cités sont connus des véritables archéologues ou des simples amateurs ; il serait donc fastidieux de reprendre la description de chacun d'entre eux.

Cependant, deux localités offrent, à des titres différents, un réel intérêt ; j'en parlerai donc un peu plus longuement, ce sont *Uci Majus* (Douemis) et *Numluli* (*Matria*).

\*\*\*

*Uci Majus* se trouve sur un petit plateau qui barre le cours de l'Oued Arkou, qui coule tout au long d'une fertile vallée longeant la face Sud du Djebel Gorâa. On y accède par une route empierrée actuellement en mauvais état et qui suit exactement l'ancienne piste romaine.

*Uci Majus* fut créée par Marius qui y plaça des vétérans dans le but de leur confier la défense de la frontière de l'Afrique et de la Numidie (cf. Cagnat, « L'armée d'Afrique romaine », page 14). Grâce

à sa situation, Uci Majus, d'abord simple oppidum, élevée au rang de Civitas, en 230 après J. C., commandait le passage de toute une région essentiellement agricole.

Sur près de six hectares, l'on aperçoit encore des ruines éparses, dont certaines laissent deviner à quel édifice elles appartenaient. Il y a surtout de vastes citernes qui sont depuis de longues années utilisées par les Musulmans comme étables, d'où le nom du village arabe : *Douémis*. C'est à dessein qu'il faut insister sur le caractère agricole d'Uci Majus et de sa région, car c'est à proximité de ce Centre, à deux kilomètres à l'Est, au lieu dit Aïn Ouassel, qu'une pierre gravée donnant le texte d'un commentaire de la fameuse *Lex Hadriana*, fut trouvée, vers 1895, par le Docteur Carton qui en a donné la traduction suivante :

« Circulaire des procureurs.

« Voici comment notre César, dans son infatigable sollicitude, veille aux intérêts de l'humanité :

« 1<sup>o</sup>) Tous les champs plantés en oliviers et en autres arbres fruitiers, qui sont situés dans les *Saltus Blandianus* et *Udensis* et dans les parties des *Saltus Lamianus* et *Domitianus* qui sont voisines du *Saltus Sustritanus*, tous ces champs, ni le fait d'en cultiver les centuries, ni celui de les tenir des « conducteurs » ne confère aux occupants le droit de les posséder, de jouir de leurs revenus et de les léguer à leurs héritiers, droit qui est accordé par la loi d'Hadrien aux terres vierges et aux terres restées incultes plus de dix ans ;

« 2<sup>o</sup>) d'autre part, les récoltes des champs des *saltus Blandianus* et *Udensis* loués par les « conducteurs » aux occupants ne seront pas plus imposés que par le passé ; il en sera dû le tiers ;

« 3<sup>o</sup>) Si l'un des « possessores » vient à planter ou à greffer des oliviers (dans les terres vierges ou incultes depuis dix ans continus) aucun des fruits qu'il récoltera pendant les dix premières années ne pourra être imposé.

« De même, les arbres fruitiers ne seront pas imposés durant les sept années qui en suivront la plantation ou le greffage.

« En tous cas, les fruits des arbres qui ne sont pas dans le cas d'être exonérés ne seront imposés que si les « possessores » les mettent en vente ;

« 4<sup>o</sup>) les redevances concernant les produits secs du sol, devront être acquittés par l'« occupatorius » dans les cinq années qui suivront la récolte et entre les mains du conducteur dont il occupe la terre.

« Après ce délai, la dette passera au compte de l'Etat. »

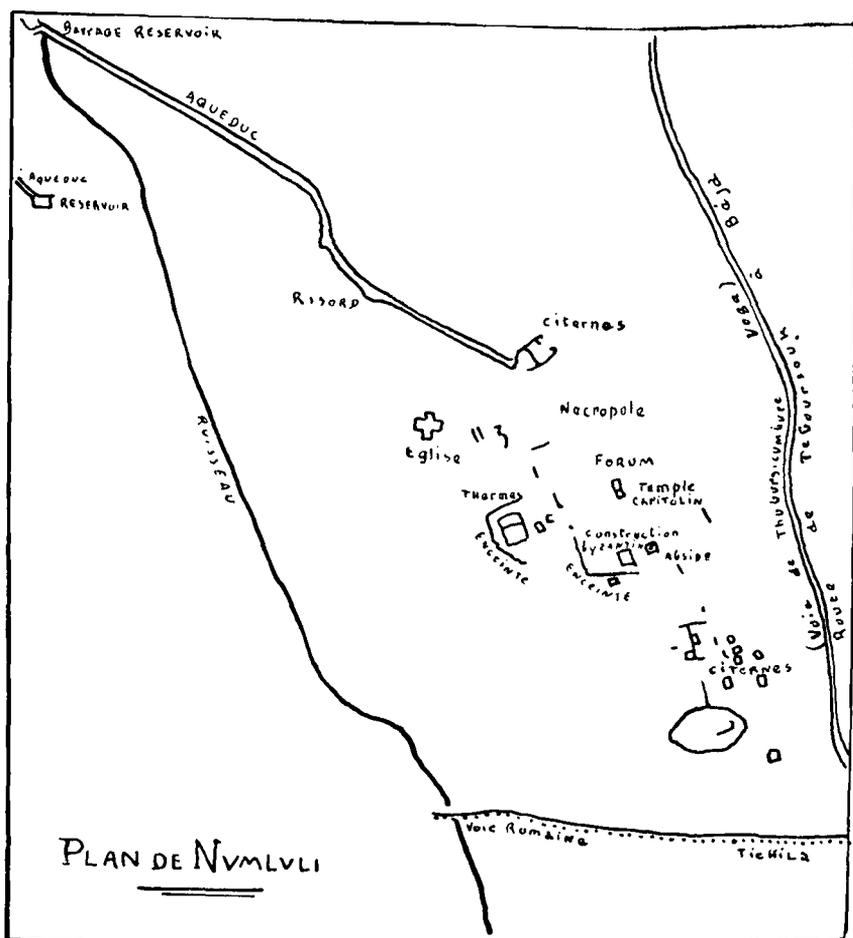
J'ai tenu à reproduire la traduction intégrale de ce texte à cause de l'intérêt présenté par la législation qui régissait alors les droits et les obligations des propriétaires et des occupants des terres et surtout à cause de la réglementation citée dans le troisième paragraphe et concernant les impôts sur les oliviers et les arbres fruitiers ; il est facile en effet d'établir un rapprochement avec les taxes du « canon » actuel qui ne s'appliquent également qu'aux oliviers de dix ans et aux arbres fruitiers de sept ans.

*Numluli (Matria):*

Comme la région d'Uci Majus, celle de Numluli était essentiellement agricole, mais c'est surtout par la beauté artistique de ses monuments et par la richesse d'ornementation de son temple, sinon par sa grandeur, que cette cité romaine mérite une mention spéciale.

Admirablement située sur une colline, Numluli dominait la vallée — d'une grande fertilité — de l'Oued Ermoucha, et se trouvait à huit kilomètres sur l'ancienne route romaine de Thubursicum bure à Vaga (Béja).

Cité construite au début dans un but stratégique, elle put, en 170 après J. C., avoir une assemblée composée d'une civitas et d'un parvus et prit un peu plus tard le nom de Municipium Numumlitanum. Puis à l'époque chrétienne, il y eut un évêché dont il est fait mention en 411 et en 646.



Le plan ci-dessus de Numluli indique que les vestiges sont nombreux et que cette petite ville ne le cédait en rien au point de vue

du confort, de l'hygiène et de la religion aux cités plus importantes qui l'avoisinaient.

On y trouve en effet des thermes, de grandes citernes remplies par l'eau d'une source située à 2 km. à l'Ouest et qui était amenée au moyen d'un aqueduc dont on peut suivre encore facilement les sinuosités, des soubassements d'une porte monumentale, un forum, un temple et deux basiliques chrétiennes dont l'une est dans un bon état relatif de conservation ; on y voit également une assez grande construction byzantine dont seuls la partie basse et les murs d'angle ont été édifiés avec soin.

La basilique chrétienne qui s'élève sur le côté Nord-Ouest de la Cité est très curieuse du fait qu'elle n'a pas la structure habituelle connue d'un trifolium ou de la croix mais bien d'un quadrifolium



Basilique chrétienne de Numluli

formé par quatre absides. Le Docteur Carton qui, en 1895, a étudié à fond l'architecture de cette église précise que :

« les quatre diverticules donnent, par des arcs en plein cintre reposant sur des pilastres en saillie et formés de voussoirs plats, sur une croisée dont le sol était, comme celui des absides, revêtu de mosaïque multicolore, figurant des ornements géométriques. Dans l'abside Nord figure la trace d'un banc élevé d'environ un mètre au-dessus du sol (n'existe plus). Les quatre absides ont la forme d'une portion de cylindre surmontée d'une calotte, coupée par les murs qui s'élèvent dans le prolongement des arcs intérieurs et qui forment, au-dessus de la croisée de la nef, un cube percé de fenêtres, seules ouvertures par où la lumière pénétrait dans le monument. »

La présence de deux basiliques à Numluli, et de nombreuses autres Eglises, à Mélitti, à Henchir Rhedes, à Dougga, à Henchir Soussa, à Henchir Khima montre combien la région fut christianisée; certains individus comme les douze martyrs de Tichilla (Testou), tout près de là, ont du reste payé de leur vie leur foi à la religion nouvelle.

\*\*\*

Mais le monument le plus intéressant de Numluli est sans contredit le Temple; je n'ai pas la prétention de l'avoir découvert, ni d'en faire la description; le Docteur Carton s'en est chargé en 1892 et a fait à son sujet une communication qui a paru à cette date dans la



Vestiges des thermes de Numluli

Revue Archéologique sous le titre « L'inscription du Temple de Numluli ». Il s'agit d'un Temple d'ordre corinthien qui fut élevé à la gloire de la triade capitoline (Jupiter — Junon — Minerve) vers l'an 170 après J. C., au temps de l'empereur Marc Aurèle et construit aux frais d'un décurion de la colonie de Carthage, Memmius Pecuaris Marcellinus. Ce dernier voulait, en faisant élever cet édifice, remercier les deux groupes (pagus et civitas) composant la Municipalité locale, de lui avoir accordé le flaminat et surtout de l'avoir également accordé à son épouse Lunia Saturnia; les dépenses ne semblent pas avoir été excessives puisqu'elles se montaient à 20.000 sesterces (ce qui correspond environ à 20.000 fr. Poincaré); il est vrai que d'autres frais devaient être engagés par la suite: 4.000 sesterces pour orner le temple

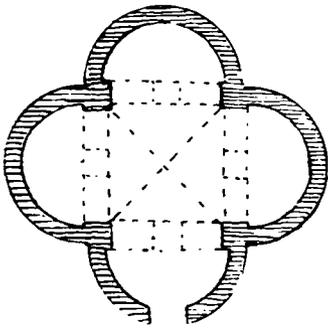
de marbres, de statues; et nous ne connaissons pas le prix auquel revinrent les festins, les jeux, les représentations théâtrales, les distributions de blé qui furent largement offerts à la population de Numulli qui devait bien compter de 3 à 4.000 habitants.

Tous ces renseignements nous sont donnés par une inscription, gravée en lettres d'une netteté remarquable, sur trois soffites faisant partie de l'architrave placée sous le fronton du temple. M. Picard, Directeur des Beaux-Arts et Antiquités, a bien voulu m'en communiquer la traduction qui est reproduite ci-dessous :

« Consacré à Jupiter Très Bon et Très Grand, Junon Reine, Minerve Auguste, pour le salut de l'Empereur César M. Aurèle Antonin Auguste Arméniaque, Médique, Grand Parthique, Grand Pontife, dans

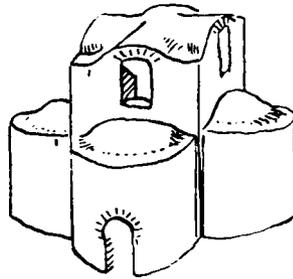
sa 24<sup>e</sup> puissance tritunicienne (170 après J.C.), sa cinquième salutation impériale, son troisième consulat, père de la Patrie, de ses enfants et de toute la Maison Divine.

L. Memmius Pécuaris Marcellinus, ayant promis en son nom, et en celui de son fils, L. Memmius Marcellus Pecuarianus, décurion de la Colonie de Carthage, flamine désigné du divin héros, de faire faire à ses frais, pour 20.000 sesterces un Capitole, pour sa patrie, le pagus et la Cité de Numluli, et dépensé en l'honneur du flaminat accordé à son épouse Lunia Saturnina par décret des deux conseils 4.000 sesterces à ce travail, ayant multiplié la somme, a construit (le Temple) sur son terrain, l'a orné de marbres, de statues, et de tout le décor et l'a dédié ; à l'occasion de la dédicace il a donné des sportules aux décurions des deux conseils, un festin et des jeux gymniques au peuple ; en outre, le ravitaillement exigeant du blé, il a donné ce qu'il avait au peuple, avec une grande bonté et à un prix très inférieur au cours ; il a aussi donné fréquemment des représentations théâtrales et des spectacles sportifs ».



Plan de l'Eglise

Matria



Restitution de l'Eglise

(d'après Carton)

Ces trois soffites ont été examinés en 1892 par le Docteur Carton et je pense que c'est cet éminent archéologue qui les a fait inventorier par le Service des Antiquités. Depuis plus de 50 ans ces magnifiques pierres qui mériteraient d'être en bonne place au Musée du Bardo, étaient abandonnées ; il s'agit pourtant de l'avis même de M. Picard, de vestiges d'un réel intérêt au double point de vue artistique et historique. Deux de ces pierres sont sculptées sur une longueur de 1 m. 80 de motifs de fleurs dont il est difficile de déterminer la variété et de feuilles d'acanthes ; quant à la troisième, ses dessins sculptés représentent une panoplie complète du guerrier romain : glaives, javelots, cuirasses, boucliers (ces derniers de différentes formes et de dessins très variés) ; au centre de tout cet armement se trouve, emblème de la paix, un imposant olivier.

Au cours d'une tournée faite dans cette région il y a cinq ans, à cheval (l'accès en auto étant impossible, la piste n'ayant pas été refaite depuis plus de vingt ans), j'avais visité Numluli et j'avais été frappé par la beauté de ces pierres ; je dus les faire dégager car elles étaient en partie recouvertes de gravats et de terre.

Revenu sur les lieux au début de l'année 1952, je m'aperçus qu'une partie de la frise qui entourait le dessin central d'un des soffites avait été cassée récemment, probablement par des bergers.

Je décidai alors de ramener ces vestiges au Contrôle Civil après avoir pris l'accord de M. Picard. La piste fut refaite par les Travaux Publics ; ce travail s'avérait du reste utile et était demandé depuis longtemps par les agriculteurs tunisiens de la région. Grâce encore aux Travaux Publics, il fut procédé — en présence de M. Picard — à l'enlèvement progressif de ces pierres par des camions ; ce fut là, on peut le dire, un véritable travail de romain, chacune d'elles pesant près de 3.000 kilos et mesurant 2 m. 20 de long sur un mètre de largeur.

Plus de dix jours furent nécessaires ensuite pour permettre de déposer ces soffites à leur emplacement qui sera, je l'espère, définitif, dans les jardins du Contrôle Civil.

Ils seront là en lieu sûr, à l'abri des déprédations humaines et ce sera, je n'en doute pas, avec un puissant intérêt que les archéologues, confirmés ou non, pourront venir les admirer.

\*\*\*

Lorsqu'on regarde ce qui reste du Temple de Numluli, on est surpris d'y trouver un sanctuaire « marabout » relativement ancien, mais encore en bon état.

Le Musulman auquel était destiné cet édifice, et qui du reste l'avait construit, passait pour un saint et un devin.

Il s'appelait Mohamed Akrouf ; il naquit à TébourSouk vers 1860, mais fut amené à l'âge d'un an à Matria. Très jeune, il avait déjà la réputation de faire des miracles. Il était dans sa dixième année, lorsqu'un jour, alors qu'il se trouvait tout près d'une petite Mosquée, il s'approcha d'un immense mûrier qui poussait à quelques mètres de là ; il le caressa en prononçant ces mots : « Doucement, doucement, ne fais de mal à personne. » Presque aussitôt un violent orage éclata, l'arbre fut littéralement soulevé mais alors que la force et la direction du vent auraient dû le pousser vers la mosquée, remplie de monde, et qu'il aurait sans aucun doute écrasée, il tomba à côté sans commettre le moindre dégât.

Mohamed Akrouf aurait, en 1930, prédit la guerre mondiale et un jour qu'il observait des oiseaux en plein vol, il remarqua que ceux-ci emportaient de petites pierres dans leurs pattes et les lâchaient sur des chats qui les guettaient. « Voici, dit-il, aux gens comment vous serez bientôt tués par des avions qui transporteront des bombes. »

Il aimait les Français, vantait leurs qualités et les défendait contre ceux qui les attaquaient. « Si plus tard les Français quittent notre pays — disait-il — et que vous trouviez un simple papier écrit de leur main, vous baiserez ce document. Oh gens qui avez le culte du souvenir, n'oubliez jamais vos amitiés ! »

Il avait annoncé qu'un trésor composé de pièces d'or romaines se trouvait sous le temple ; il en connaissait l'emplacement, mais il savait qu'il mourrait s'il y touchait.



1<sup>er</sup> soffite



2<sup>e</sup> soffite

Or, il y a une vingtaine d'années, trois Musulmans, dont un moueddeb Marocain venu enseigner le Coran à Matria, décidèrent de rechercher ce trésor ; on ne sait s'ils le trouvèrent mais quelques jours après leurs corps gisaient dans une olivette à proximité du village, à moitié dévorés par des chacals.

On peut voir encore actuellement le trou qui aurait été creusé par les trois chercheurs pour arriver au trésor, mais depuis, plus personne n'a essayé de recommencer leur tentative.

Mohamed Akrouf ne fut pas enterré dans le marabout qu'il avait construit ; le sol sur lequel s'élevait le sanctuaire appartenait à un autre Tunisien très avare qui exigeait un prix trop élevé pour sa maigre bourse. Il partit alors dans la région de Béja pour gagner de quoi payer son terrain mais il mourut — c'était en 1934 — sans pouvoir réaliser son vœu le plus cher ; or, dans la nuit qui suivit son dé-



3° soffite

cès, le propriétaire qui s'était montré si inhumain envers lui, perdit la vie à son tour.

Depuis, bien que personne n'y ait été enterré, le marabout de Mohamed Akrouf a gardé son caractère de sainteté, en souvenir de l'homme aux miracles qui avait su protéger le trésor du temple romain de Numluli.

\*\*\*

Bien des légendes courent encore dans les milieux musulmans sur les temps, mystérieux pour beaucoup, de l'occupation romaine ; l'histoire de la grotte des Sbâa Rqoud (les sept dormeurs) mériterait à elle seule un long récit.

Mais quittons ce domaine chimérique pour revenir à celui plus réel de l'installation des Romains dans la région de Téboursouk qu'ils occupèrent pendant plusieurs siècles ; les traces de leur long séjour sont encore bien visibles.

Le luxe et le confort qui régnaient dans les villes, dans les bourgades et jusque dans les fermes montrent à quel degré d'opulence étaient parvenus les « colonialistes » de l'époque.

Cette richesse était due à la fertilité du sol et à la mise en valeur rationnelle d'un pays dont les ressources agricoles étaient exploitées à fond ; on ne peut en effet circuler dans les campagnes sans rencontrer à tout instant, des vestiges de propriétés romaines.

Mais les fortunes acquises n'étaient pas dépensées inconsidérément ; elles servaient au contraire la plupart du temps à la construction d'édifices dont nous admirons encore de nos jours les lignes si pures et si élégantes.

Nombreux furent les généreux mécènes qui n'hésitèrent pas à sacrifier tous leurs biens pour leur passion de l'art ; parmi eux figurait Memmius Pecuaris Marcellinus, l'époux de Lunic Saturnina, l'une des rares femmes romaines élevées au flaminat et dont le nom céleste et si doux est à jamais gravé dans l'un des soffites du temple de Numluli.

Maurice BALLY,  
*Contrôleur Civil de Téboursouk.*